

MESSAGE DES RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES

Episode de pollution aux PARTICULES (PM₁₀)

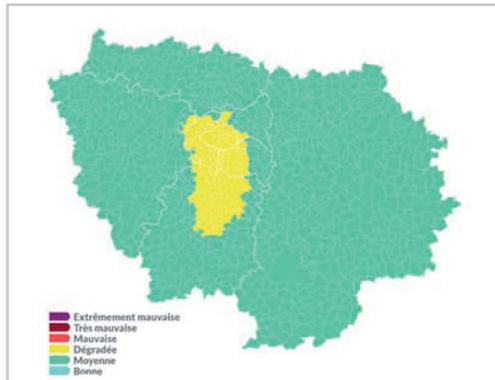
Risque de dépassement du seuil d'information et de recommandation pour la journée du 13/01/2024

Référence : Arrêté interpréfectoral NR 2016-01383 du 19 décembre 2016 relatif aux procédures d'information – recommandation et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution

12/01/2024

Prévision pollution :

PM10

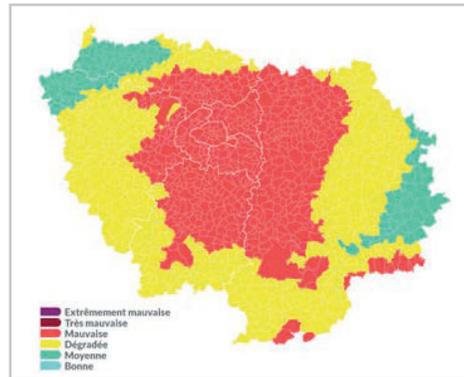


Inchangée par rapport à la veille, niveau des particules soutenus. La qualité de l'air sera moyenne à dégradée.

13/01/2024

Prévision pollution :

PM10



Concentrations en particules en hausse dues aux conditions météorologiques. Qualité de l'air moyenne à mauvaise.

Explication de l'épisode et évolution

En raison des conditions météorologiques empêchant la dispersion des polluants émis localement par le trafic routier et le chauffage résidentiel, les concentrations en particules seront en hausse et pourraient dépasser le seuil d'information. La qualité de l'air sera moyenne à mauvaise en Ile-de-France.

Recommandations comportementales



Utiliser les moyens de transports les moins polluants: Vélo, transports en commun, covoiturage



Réduire la vitesse de circulation



Réduire les émissions polluantes des acteurs économiques



Eviter l'utilisation du bois de chauffage individuel. Suspendre le brûlage de déchets verts



Maitriser les consommations énergétiques liées au chauffage



Différer les déplacements. Contourner l'agglomération par la rocade francilienne pour les PL en transit PTAC +3,5T

Il convient enfin aux préfets de département de faire renforcer sur leur ressort :

- Les contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique.
- Les contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique.
- La vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique.
- Les contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs.
- Les contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets.

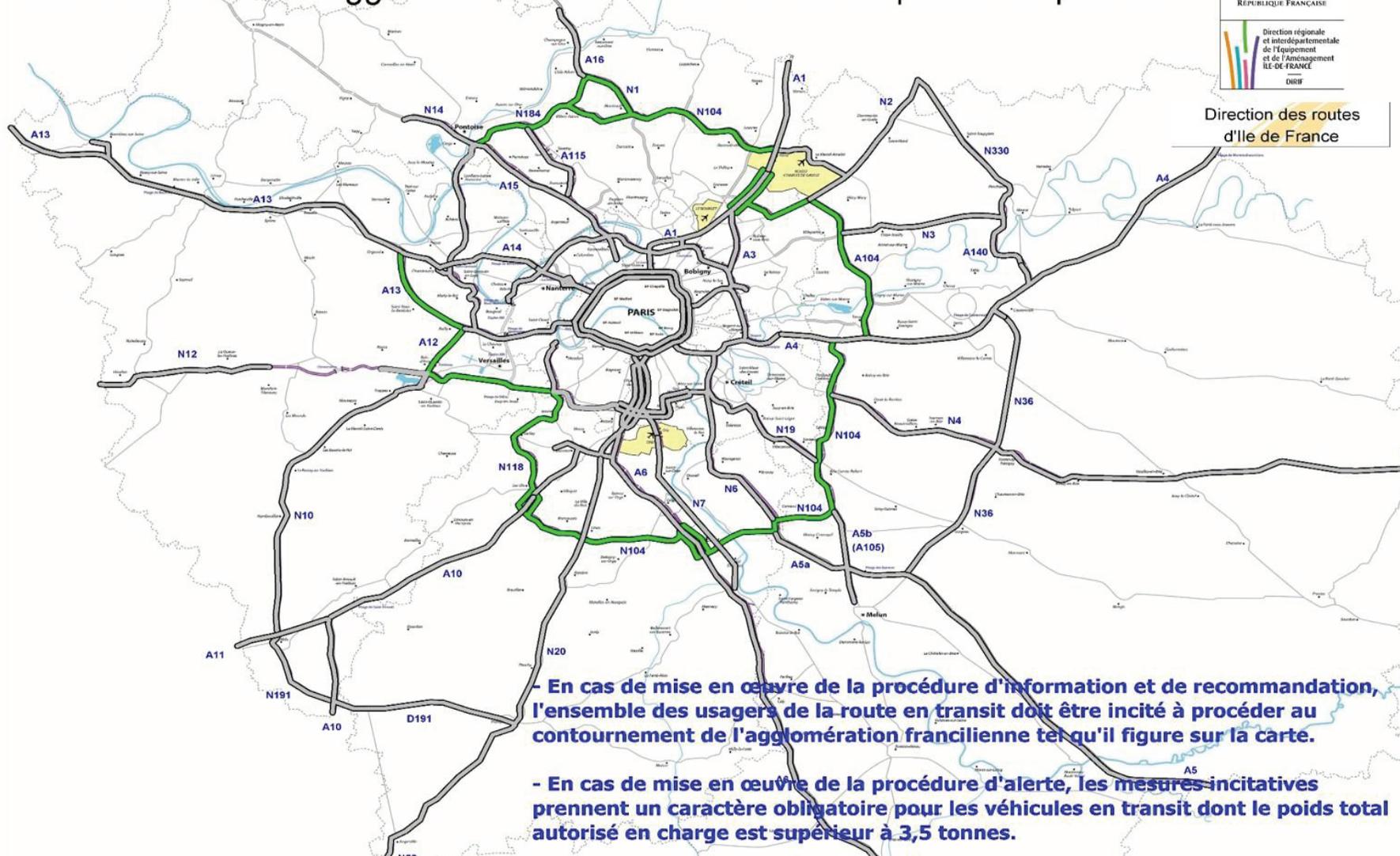
Les Préfets de département rendront destinataires des mêmes recommandations comportementales les présidents des conseils départementaux, les maires, les présidents d'EPCI et les professionnels concernés de leur département. Ils les mettront en ligne sur leur site Internet.

Evolution prévue de l'épisode de pollution pour le 14/01/2024 **STABLE**

Contournement de l'agglomération francilienne en cas d'épisode de pollution



Direction des routes
d'Ile de France



- En cas de mise en œuvre de la procédure d'information et de recommandation, l'ensemble des usagers de la route en transit doit être incité à procéder au contournement de l'agglomération francilienne tel qu'il figure sur la carte.
- En cas de mise en œuvre de la procédure d'alerte, les mesures incitatives prennent un caractère obligatoire pour les véhicules en transit dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 tonnes.